

---

**RAPPORT DE JURY**

**CONCOURS**

**ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL  
DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

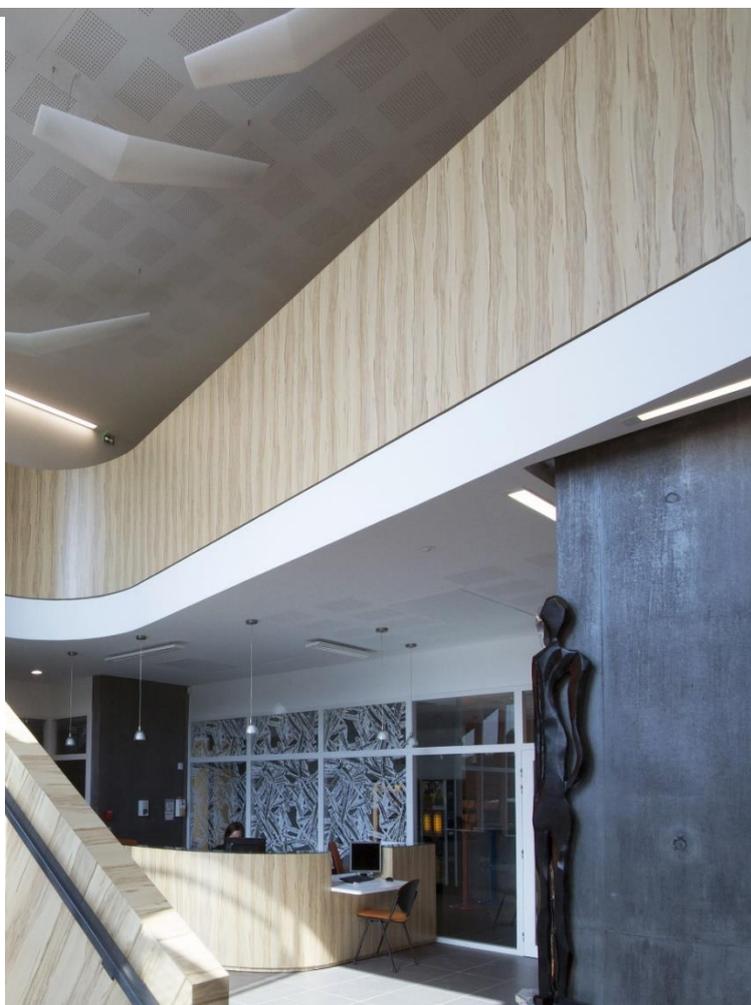
**SESSION 2024**

---



**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE TERRITORIALE  
DU CALVADOS**

**Tel : 02.31.15.50.20**



## **CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

Ce concours est programmé tous les 2 ans dans le cadre du calendrier national.

La session 2024 du concours d'Adjoint Administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe a été ouverte par le CDG14 pour le département du Calvados par l'arrêté 2023/148 du 13 septembre 2023 signé du Président du Centre de Gestion du Calvados.

Le nombre de postes à pourvoir est fixé comme suit :

<b>Concours Interne</b>	<b>25</b>
<b>Concours Externe</b>	<b>24</b>
<b>3<sup>ème</sup> Concours</b>	<b>12</b>

La période de retrait des dossiers était fixée du **3 Octobre 2023 au 8 Novembre 2023** et la date de clôture **au 16 novembre 2023**.

Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées le 14 mars 2024 au Centre de Congrès de Caen. 237 candidats ont été convoqués, 183 candidats se sont présentés.

Les candidats admissibles ont ensuite été convoqués pour les épreuves de bureautique le 04 juin 2024 et pour les entretiens avec les jurys les 19, 20 juin 2024 au Centre de Gestion du Calvados à Hérouville St Clair.

### **Le jury**

Composé de 6 membres répartis dans trois collèges égaux (élus locaux, fonctionnaires territoriaux et personnalités qualifiées) dont un représentant de la CAP C.

Mme Lyliane RENAULT	Maire-adjoint de Colleville-Montgomery 14880 – Présidente du jury
M. Frédéric RENAUD	Maire de Tour-en-Bessin 14400 – Suppléant à la Présidente du jury
M. Edouard BOUTET	Personnalité qualifiée- Catégorie A – DGS - 14880 Colleville Montgomery
Mme Nathalie GUERN	Personnalité qualifiée – Catégorie B - Responsable RH – SIVOM Education Enfance Jeunesse – 14740 Thue et Mue
Mme Lydie BIZOUARNE-PRELLIER	Fonctionnaire – Catégorie A - Directrice Service à la Population – 14000 Caen
M. Thierry FOUASSE	Fonctionnaire - Catégorie C - Membre de la CAP C – 14530 Luc-S/Mer

Suite à la démission de Mme Nathalie GUERN, a été désigné un intervenant complémentaire (Arrêté N°2024/137) :

- **Mme Catherine CARDIN**

### **Les conditions d'admission à concourir**

Les modalités d'organisation du concours sont fixées par le décret 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux principaux de 2<sup>ème</sup> classe et le décret 2007-109 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints administratifs territoriaux principaux de 2<sup>ème</sup> classe.

**Concours externe** ouvert aux candidats titulaires au moins d'un titre ou diplôme homologué niveau V ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007. Toutefois, peuvent être dispensés de diplômes les pères et mères de famille d'au moins 3 enfants ou les sportifs de haut niveau ou une demande d'équivalence de diplôme auprès du CDG organisateur du concours.

**Concours interne** ouvert aux fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier, **au 1er janvier de l'année du concours – session 2024, d'une année au moins de services publics effectifs**, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

**3<sup>ème</sup> concours** ouvert aux candidats justifiant pendant 4 années au moins :

- d'une ou plusieurs activité(s) professionnelle(s) [contrat(s) de droit privé]
- d'un ou de plusieurs mandat(s) d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale,
- d'une ou plusieurs activité(s) accomplies en tant que responsable d'une association.

### **Les épreuves :**

- Élaboration des sujets :

Les sujets étaient communs au Grand Ouest et ont été conçus pour le français par le CDG27 et pour le tableau numérique par le CDG49.

### Les épreuves écrites d'admissibilité comportent :

1) **Une épreuve de français** comportant : (1h30 – Coef 3)

A partir d'un texte d'ordre général

- La réponse à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte.
- Des exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en vocabulaire, orthographe et grammaire.

2) **L'établissement d'un tableau numérique** d'après des éléments fournis aux candidats (1 heure – Coef 3).

### Les épreuves d'admission comportent :

1) Une **épreuve pratique de bureautique** destinée à vérifier l'aptitude du candidat en matière de traitement de texte, d'utilisation d'un tableur et des technologies de l'information et de la communication (15 min – Coef 1).

2) Un **entretien** visant à évaluer l'aptitude du candidat et sa motivation à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois, ainsi que ses connaissances de l'environnement professionnel dans lequel il sera appelé à exercer ses fonctions (15 min – Coef 3).

### **Une épreuve facultative choisie par le candidat au moment de son inscription parmi les épreuves suivantes :**

a) Une épreuve écrite de langue vivante étrangère.

(Traduction sans dictionnaire d'un texte rédigé dans l'une des langues suivantes, au choix : allemand, anglais, espagnol, italien, russe, arabe moderne, portugais, néerlandais, grec).

**OU**

**Une interrogation orale** portant sur le domaine choisi par le candidat au moment de son inscription parmi les trois suivants :

- Notions générales de droit public,
- Notions générales de droit de la famille,
- Notions générales de finances publiques.

**Les points excédant la note de 10 aux épreuves facultatives s'ajoutent au total des notes obtenues aux épreuves obligatoires.**

- **Les principales données statistiques des candidats :**

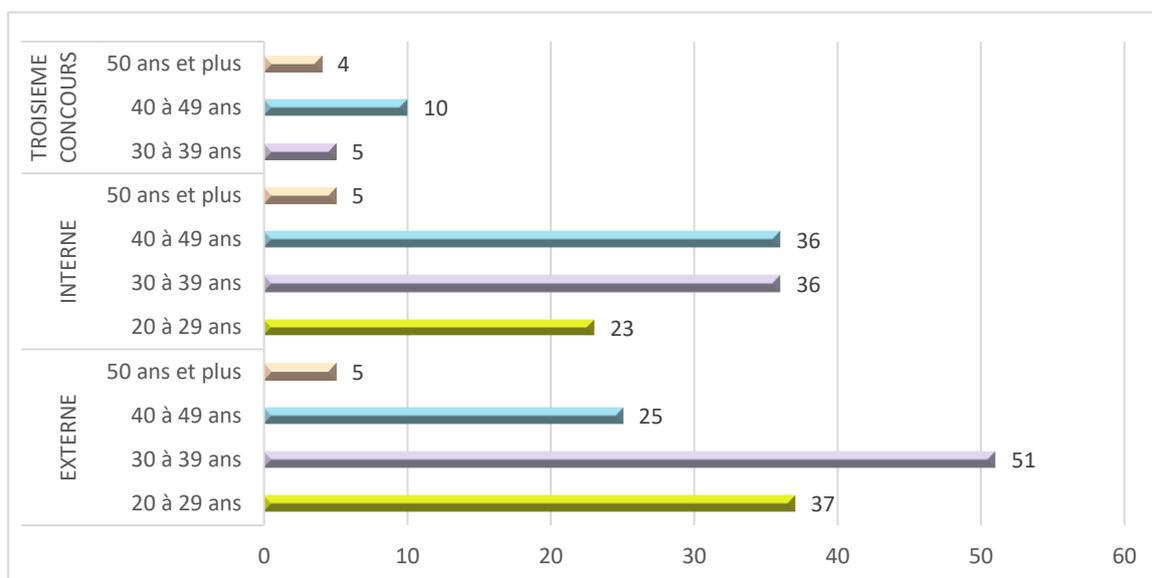
SESSION 2024		
Nombre de postes	Admis à concourir	Présents
<b>25</b>	<b>100</b>	<b>82</b>
<b>24</b>	<b>118</b>	<b>82</b>
<b>12</b>	<b>19</b>	<b>19</b>

- ❖ Le profil des candidats admis à concourir :

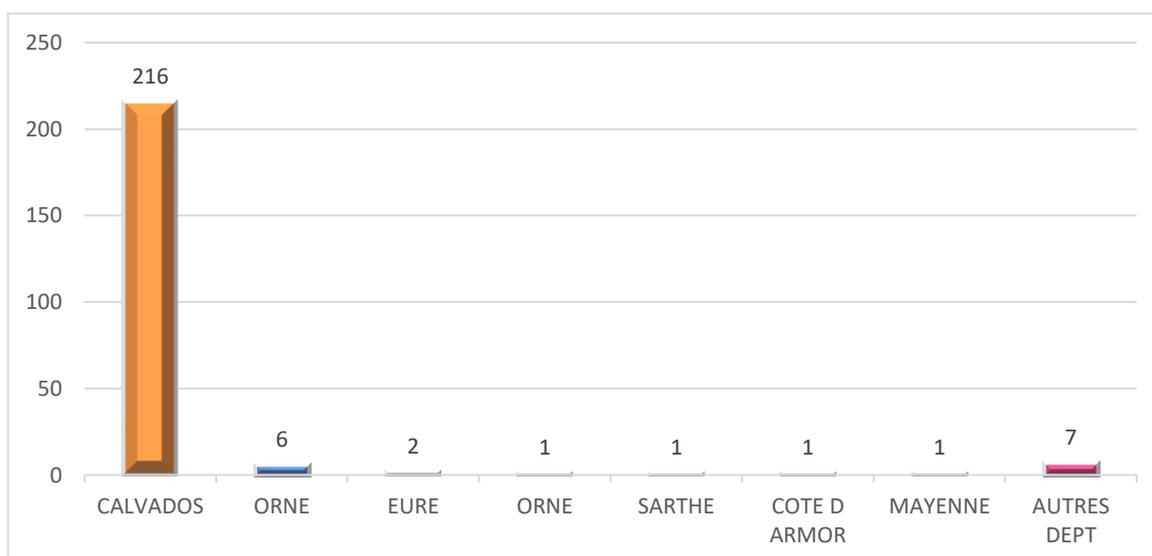
- Répartition hommes/femmes :

	Interne	Externe	3 <sup>ème</sup> Concours	TOTAL
Femmes	87	89	19	195
Hommes	13	29	0	42

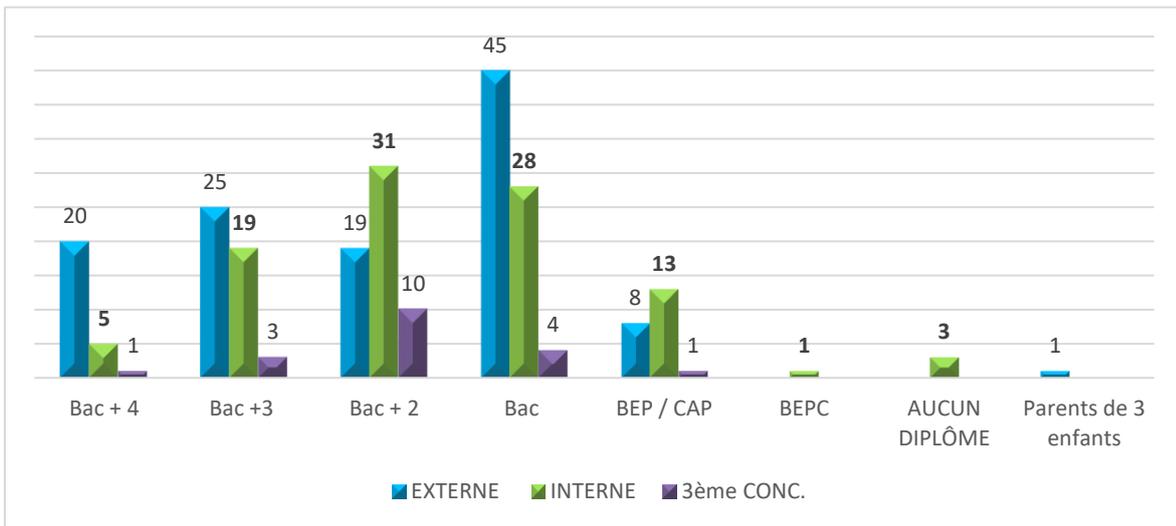
- Tranche d'âge des candidats :



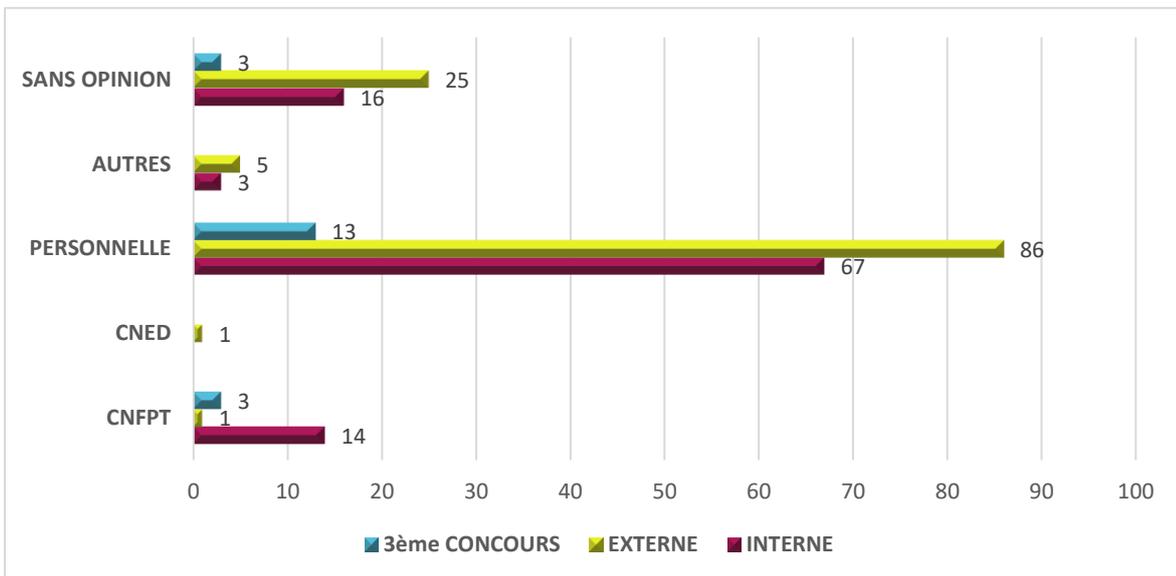
- Origines géographiques des candidats :



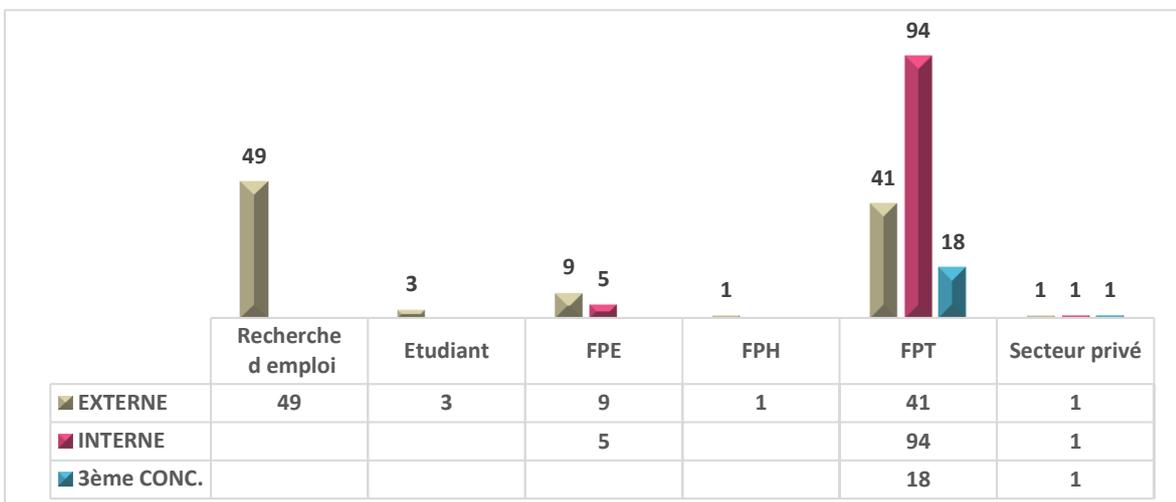
➤ Diplômes des candidats :



➤ La préparation au concours :



➤ Type employeur :



## Quelques données chiffrées

- Résultats des candidats aux différentes épreuves de l'admissibilité :

ADMISSIBILITE			
EPREUVES	Moyenne	Note+ basse	Note + élevée
<b>CONCOURS INTERNE</b>			
Français	<b>12.64</b>	<b>1.50</b>	<b>19.25</b>
Tableau numérique	<b>9.55</b>	<b>0.00</b>	<b>18.75</b>
<b>CONCOURS EXTERNE</b>			
Français	<b>12.53</b>	<b>3.00</b>	<b>19</b>
Tableau numérique	<b>9.38</b>	<b>0.25</b>	<b>19.50</b>
<b>3ème CONCOURS</b>			
Français	<b>12.87</b>	<b>7.50</b>	<b>17.25</b>
Tableau numérique	<b>10.37</b>	<b>6.75</b>	<b>18.00</b>

- Comparatif entre la session 2022 et 2024 :

concours	Postes	Admis à concourir	Présents	Présents en %	SEUILS RETENUS ADMISSIBILITE (PTS)	ADMISSIBLES
<b>2022</b>						
<b>Interne</b>	12	77	64	83.12	73.50 PTS (Moyenne : 12.25)	<b>35</b>
<b>Externe</b>	12	114	81	71.05	72.75 PTS (Moyenne : 12.13)	<b>31</b>
<b>3ème CC</b>	6	19	14	73.68	57 PTS (Moyenne : 9.50)	<b>9</b>
<b>2024</b>						
<b>Interne</b>	25	100	82	82	66.75 PTS (Moyenne : 11.13)	<b>47</b>
<b>Externe</b>	24	118	82	69.49	66.75 PTS (Moyenne : 11.13)	<b>42</b>
<b>3ème CC</b>	12	19	19	100	70.50 PTS (Moyenne : 11.75)	<b>10</b>

- ❖ La conclusion des membres du jury sur l'admissibilité :

- ❖ L'avis des correcteurs :

Epreuve de français : Le sujet était d'actualité, la commande était claire, les documents du dossier permettaient de trouver facilement les réponses aux questions.

En moyenne la méthodologie de l'épreuve semble être maîtrisée par les candidats, par contre pour ce qui est de la rédaction (syntaxe, orthographe, grammaire) c'est plutôt moyen pour la plupart des candidats.

Epreuve du tableau numérique : Epreuve qui reste dans l'ensemble difficile à traiter pour une majorité de candidats.

- ❖ Conseils des membres du jury :

- ✓ Prendre connaissance de la note de cadrage des épreuves ;
- ✓ Lire les actualités sur la fonction publique territoriale pour se tenir informé, mais également pour enrichir votre vocabulaire, votre structure syntaxique ainsi que pour l'orthographe.
- ✓ Prendre le temps de se relire ;
- ✓ Revoir les règles de grammaire, de conjugaison, de syntaxe.

## L'admission :

- Quelques données chiffrées :

Il est attribué à l'épreuve une note de 0 à 20.

Toute note inférieure à 5 sur 20 entraîne l'élimination du candidat.

Candidats admissibles	
<b>Interne</b>	<b>47</b>
<b>Externe</b>	<b>42</b>
<b>3<sup>ème</sup> CC</b>	<b>10</b>

## PROFILS DES LAUREATS

---

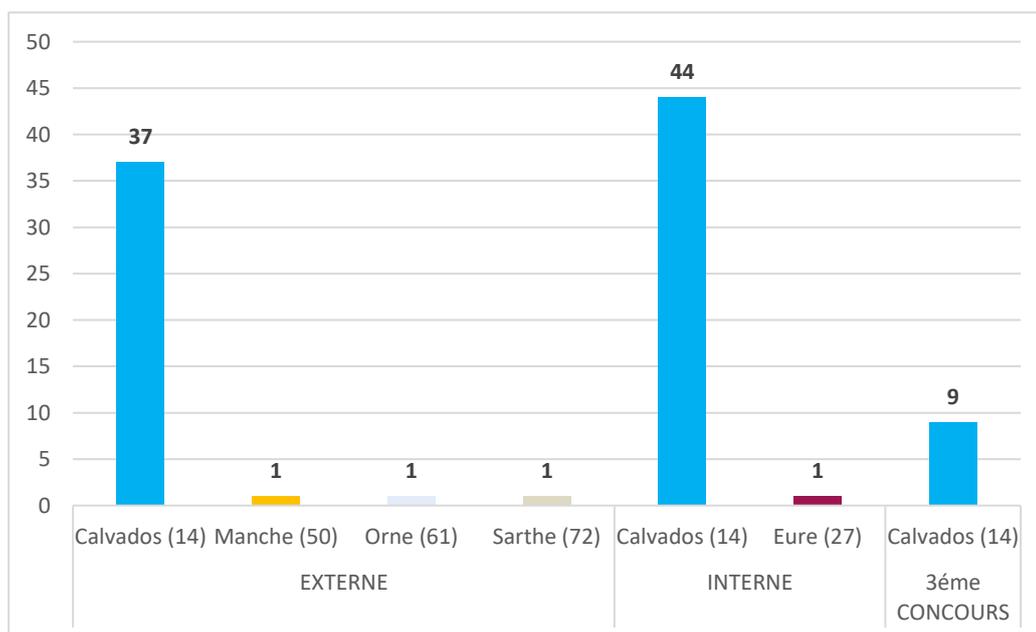
- Les principales données statistiques des lauréats

99 candidats ont été convoqués, 94 candidats se sont présentés

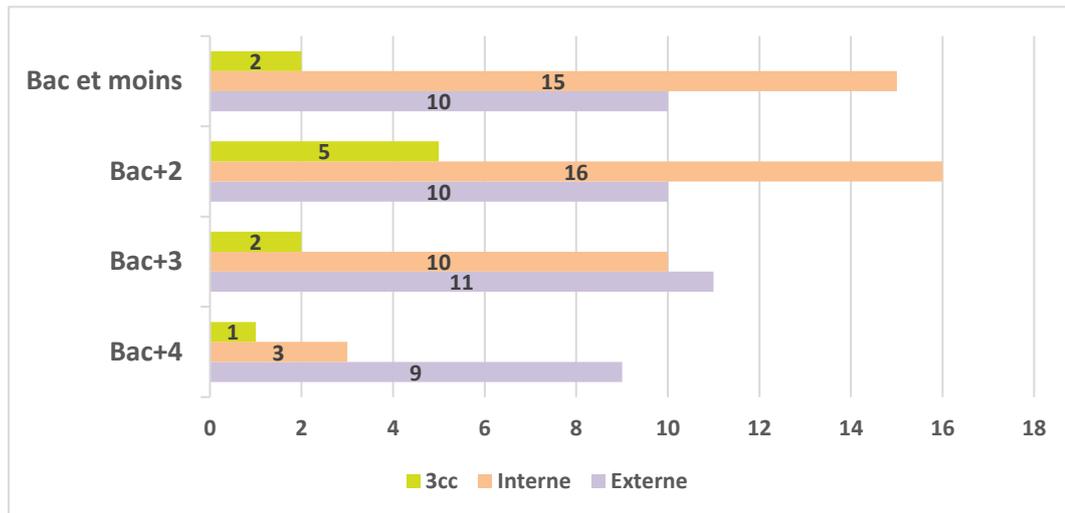
➤ Répartition hommes/femmes :

	<b>Interne</b>	<b>Externe</b>	<b>3<sup>ème</sup> Concours</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Admis</b>
<b>Femmes</b>	40	29	10	<b>79</b>	<b>51</b>
<b>Hommes</b>	7	13	0	<b>20</b>	<b>10</b>

## Origines géographiques :



## Les diplômés :



## La préparation des candidats :

- Analyse des candidats préparés par le CNFPT :

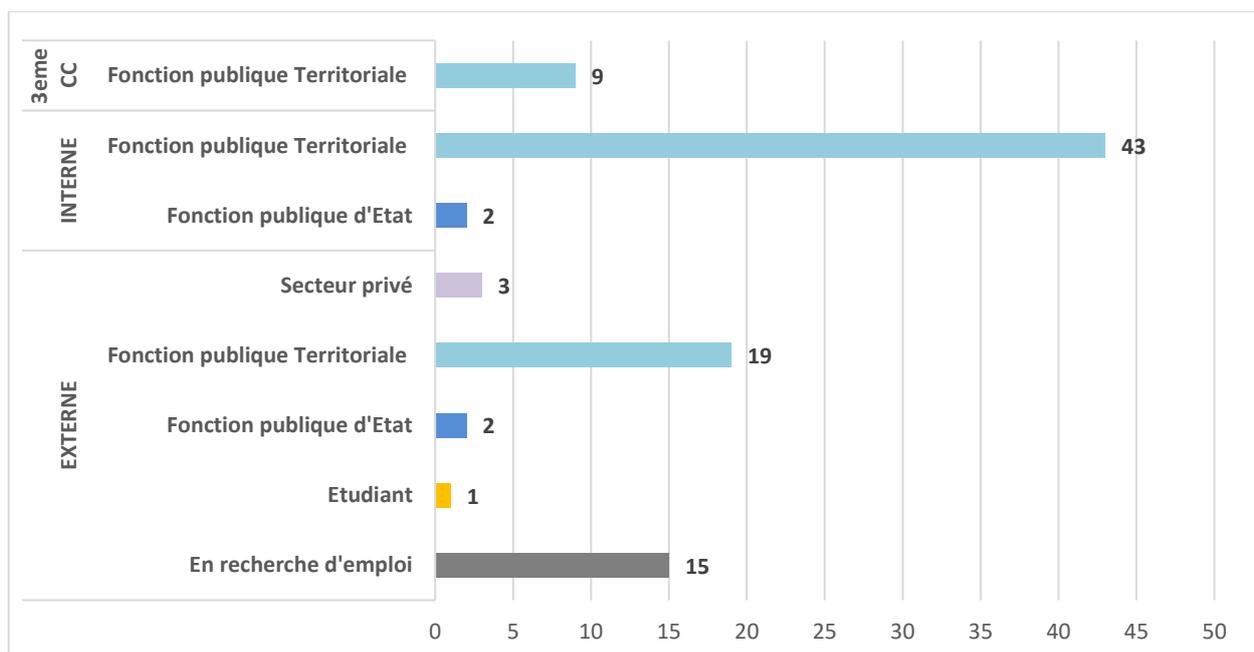
En externe 1 candidat a été préparé par le CNFPT, **il n'a pas été admis au concours**

En interne 14 candidats ont été préparés par le CNFPT **9 ont été admis au concours**

En 3CC 3 candidats ont été préparés par le CNFPT **3 ont été admis au concours**

*Sur 18 candidats qui ont bénéficié de la préparation via le CNFPT, **12 de ces candidats ont été admis.***

## Les employeurs actuels des lauréats :



➤ Choix épreuves facultatives :

<b>Choix Epreuves facultatives des candidats</b>	<b>INTERNE</b>	<b>EXTERNE</b>	<b>3CC</b>
<b>Finances</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Droit de la famille</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>0</b>
<b>Droit public</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
<b>Anglais</b>	<b>6</b>	<b>16</b>	<b>0</b>
<b>Espagnol</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Allemand</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Portugais</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>26</b>	<b>1</b>

Analyse des épreuves :

<b>LAUREATS</b>	Note Moyenne	Note + élevée	Note + basse
<b>CONCOURS INTERNE</b>			
Entretien	10.76	19.00	02.00
Bureautique	14.19	20.00	05.50
Epreuves Facultatives	11.12	18.00	04.00
<b>CONCOURS EXTERNE</b>			
Entretien	09.54	19.00	03.00
Bureautique	13.68	19.00	02.50
Epreuves Facultatives	12.35	19.00	03.00
<b>3 CC</b>			
Entretien	12.00	18.00	07.00
Bureautique	12.28	18.00	07.00
Epreuves Facultatives	12.00	12.00	12.00

## **Conclusion du jury lors de la réunion d'admission :**

Sur les épreuves d'admission :

- **Epreuve de bureautique :**

Résultats très inégaux : certains candidats éprouvent encore de réelles difficultés sur du travail de base avec les outils informatiques.

- **Epreuve de l'entretien à l'oral :**

Les candidats au concours externe ont été globalement mieux préparés et plus performants.

D'une manière générale, 15 mn d'entretien imposent au candidat de structurer ses réponses de façon claire et précise pour valoriser leur prestation. Certains candidats pensent que cette épreuve n'est qu'une formalité, une validation de leur travail sur leur poste. Ce n'est pas le cas, ni sur un examen professionnel, ni sur un concours.

Le jury a constaté un manque d'intérêt et de curiosité des candidats pour leur environnement professionnel ainsi que sur l'environnement territorial. Le jury regrette également le fait que les candidats ne lisent pas ou ne s'approprient pas la note de cadrage de cette épreuve.

Il est à noter aussi que certains candidats ont une posture parfois non adaptée (remarque telle que "c'est une bonne question », soupirs, maintien physique face au jury,...)

## **Quelques conseils du jury :**

- Préparer son concours aussi bien l'écrit que l'entretien avec le jury, ne rien négliger ;
- Prendre connaissance de la note de cadrage et le rapport du jury de la session précédente ;
- Connaître l'environnement territorial est primordial, savoir se situer dans cet environnement ;
- Apprendre à gérer son stress, son temps ;
- Suivre une préparation au concours ;
- Prendre de la hauteur sur le métier, faire preuve de curiosité (environnement professionnel et actualité)
- Attention à sa posture.

La Présidente du Jury  
Mme Lyliane RENAULT  
Maire-adjoint de Colleville-Montgomery

